

## **Fiche de poste**

### **CPC généraliste à mission EPS Tulle Dordogne**

#### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable.

#### **Cadre**

Placé sous l'autorité du Directeur Académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (note de service n° 96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Le CPC est affecté à plein temps auprès de l'IEN. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction. Affectation à titre définitif sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

#### **Missions du poste**

- Accompagner les enseignants (PESA T1, T2 et T3 selon le protocole académique).
- Accompagner les enseignants de la circonscription dans la mise en œuvre des programmes et /ou projets spécifiques.
- Accompagnement des équipes pédagogiques comme assistant de prévention (PPMS, DUERP...) et le cas échéant comme membre de l'équipe ressource Phare de la circonscription.
- Initier et mettre en œuvre des projets (voire formations) concernant les valeurs de la république en lien avec le parcours citoyen, la parcours de santé et le parcours éducation artistique et culturel.
- Prendre en charge d'autres thématiques définies par l'IEN de circonscription tenant compte des priorités institutionnelles.
- Conception et conduite d'actions de formation continue : animations pédagogiques, stages (de circonscription, départementaux et inter degrés) ;
- Conception et conduite de projets répondant au cahier des charges départemental et académique ;
- Etablissement, promotion de relations partenariales avec les collectivités territoriales et les associations complémentaires de l'école (USEP, FAL, ...) ;
- Articulation des actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et avec celles des autres circonscriptions du département ;
- Suivi des dossiers de sorties scolaires ;
- Suivi services civiques (recrutement, suivi, ...) ;
- Suivi des contractuels ;
- Accompagnement de l'enseignement de l'EPS dans les écoles de la circonscription ;
- Participation à l'équipe départementale EPS ;
- Soutien au partenariat USEP ;
- Présence aux rencontres de circonscription (impulsion, conception, exploitation) ;
- Etude et suivi des dossiers d'agrément d'intervenants, de structures ;
- Relation avec les collectivités territoriales pour la mise en place de l'EPS ;
- Participation aux groupes de travail départementaux ;
- Participation aux conseils Ecole Collège en tant que référent des collègues.

**Par ailleurs, l'IEN de circonscription ayant en charge la mission « Numérique », le conseiller pédagogique sera amené à :**

- **Accompagner le plan « Ecoles numériques Corrèze » en coopération avec les autres conseillers de circonscription : intégration du numérique dans l'ensemble des formations.**
- **Accompagner le suivi du portail ARENA (application Onde et ses dérivés) par :**
  - La participation aux actions de formation destinées aux directeurs (sécurité et hygiène au travail, ...)
- **Accompagner les expérimentations intégrant l'usage des TUIC au sein des classes des écoles de la circonscription en vue d'une communication et/ou diffusion de pratiques innovantes**

## **Compétences attendues**

- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace
- Maîtriser l'outil informatique et se tenir informer des nouveautés et expérimentations en matière d'utilisation des TUIC dans le premier degré.
- Etre capable de produire et de mutualiser des ressources.

## **Conditions d'exercice**

- La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant sur le temps de pause, le soir, le mercredi, voire durant les congés. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
- Le conseiller pédagogique participera :
  - aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement – en présence ou en suppléance de l'IEN dans le cadre des évaluations d'école ;
  - aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
  - aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné) pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
  - aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.

Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.

## **CALENDRIER :**

- Les candidatures sont à retourner au plus tard le vendredi 30 septembre à l'adresse suivante :

**IEN TULLE DORDOGNE [ce.0190052d@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190052d@ac-limoges.fr)**

- Les candidats retenus seront contactés par le secrétariat de circonscription pour fixer un entretien